

# **UNION pour la MEDITERRANEE**

## **Déclaration des partenaires sociaux à l'occasion du Symposium consacré à la « Gouvernance de la formation professionnelle »**

**Paris - 28 et 29 Octobre 2010**

La formation professionnelle est un enjeu majeur pour le développement économique et social de nos pays. Dans le contexte actuel caractérisé par l'interdépendance des économies, la qualification des salariés et des jeunes est un facteur essentiel pour développer l'emploi, les investissements, la compétitivité des entreprises, l'innovation et la mobilité professionnelle, sociale et géographique.

La Gouvernance de la formation professionnelle relève aussi bien des pouvoirs publics que des partenaires sociaux. Les organisations professionnelles et syndicales ont un rôle moteur à jouer dans ce domaine. Leur participation, en tant qu'acteurs, dans la Gouvernance de la formation professionnelle est légitime, nécessaire et garant d'efficacité et d'équité.

Les partenaires sociaux considèrent que leur implication dans la Gouvernance de la formation professionnelle doit se faire dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat ; celui-ci devant, d'une part, endosser un rôle d'accompagnateur de la démarche et, d'autre part, garantir leur participation dans les différentes instances de concertation de décision et de gestion.

Les partenaires sociaux de l'UpM considèrent que l'amélioration des compétences des salariés et des jeunes à la recherche d'un premier emploi est un facteur de développement du capital humain et une contribution à l'objectif du travail décent tel que défini par le BIT.

Les organisations professionnelles et syndicales présentes au Symposium de Paris estiment nécessaire de procéder à des échanges d'expériences réguliers en matière de Gouvernance de la formation professionnelle. Ils souhaitent que l'UpM et ses partenaires institutionnels contribuent à renforcer leurs organisations respectives dans ce domaine par le biais de programmes dédiés.

Les organisations professionnelles et syndicales présentes au Symposium, après avoir pris connaissance d'un certain nombre de « bonnes pratiques » développées dans différents pays, constatent la nécessité de mettre en place des instruments paritaires à caractère institutionnel et technique qui puissent faciliter et rendre opérationnelle leur implication. Elles appellent les pouvoirs publics des pays de l'UpM et les bailleurs de fonds de la coopération internationale à appuyer toute initiative destinée à renforcer leur participation dans la Gouvernance de la formation professionnelle.

Les organisations professionnelles et syndicales manifestent leur volonté de poursuivre la collaboration engagée lors de ce Symposium et demandent d'approfondir l'observation d'instruments paritaires, notamment, la participation au financement de la formation professionnelle, à l'analyse de besoins des entreprises, à l'observation de l'évolution des métiers et de leurs perspectives pour l'emploi de demain, à la mise en place de l'apprentissage et des processus de certifications. Ils considèrent que leur participation à la Gouvernance s'inscrit dans une démarche stratégique qui marque un précédent à valoriser par les Gouvernements de l'UpM et par les bailleurs de fonds.

Ainsi, les organisations professionnelles et syndicales des pays de l'UpM réunies à l'occasion du Symposium de Paris du 28/10/2010 :

- Appellent les acteurs publics et privés des pays de la Méditerranée à participer conjointement à la modernisation de la Gouvernance de la formation professionnelle tenant compte de l'évolution du marché de l'emploi et de la nécessité d'établir des parcours de formation souples et adaptés aux évolutions technologiques et managériales des entreprises et aux attentes des salariés.

- Demandent de conférer un rôle d'acteur majeur aux organisations professionnelles et syndicales dans la Gouvernance de la formation professionnelle dans toutes ses phases et ses dimensions, par la participation active de celles-ci à l'élaboration de politiques, de programmes et de projets spécifiques comme la mise en place d'instruments paritaires.

- Attendent des pouvoirs publics la mise en place de règles et de mécanismes permettant la participation efficace des organisations professionnelles et syndicales dans la Gouvernance de la formation professionnelle.

- Expriment auprès des Bailleurs de fonds et Banques de développement un besoin urgent d'accompagnement financier pour la mise en œuvre de ces principes et de cette démarche.